

## Pour une fiscalité plus juste



L'État québécois pourrait récupérer quelque dix milliards de dollars annuellement s'il optait pour des mesures fiscales plus progressives.

**ÉLISABETH GIBEAU**

L'auteure est analyste à l'Union des consommateurs et porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

Le gouvernement québécois a le fâcheux réflexe de nous dire que les finances publiques sont dans une situation critique et qu'il est urgent de renflouer les coffres. Ce qu'on ne dira pas, c'est que s'il en est ainsi, c'est en grande partie en raison des importantes baisses d'impôt des dernières années et des autres privilèges fiscaux accordés au bénéfice principal de nos concitoyens les plus fortunés. Ces privilèges, conjugués à la crise économique de 2008, ont contribué à creuser un déficit qu'on cherche maintenant à combler en faisant – encore – payer la classe moyenne: taxe santé, taxe sur l'essence, frais de scolarité et tarifs d'électricité à la hausse – et bientôt, peut-être, la tarification des chambres d'hôpital.

Pour contrer ce discours catastrophiste, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics met de l'avant, depuis 2010,

plusieurs solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses qui permettraient de financer adéquatement des services publics de qualité et plus accessibles, ainsi que les programmes sociaux si importants pour la redistribution de la richesse et la stabilité sociale.

La particularité de nos solutions et mesures? Elles permettent d'aller chercher, annuellement, dix milliards de dollars pour l'État, sans recourir à la privatisation ni à la tarification de nos services publics. On croirait pourtant la chose impossible, à entendre nos gouvernements et nos médias. Pourtant, les solutions existent. En voici quelques exemples: instauration de dix paliers d'imposition (au lieu des quatre actuels); lutte plus efficace à l'évasion fiscale; réduction ou abolition de certaines exemptions fiscales qui font en sorte que seuls les salaires sont imposés à 100% (contrairement aux revenus liés à des dividendes ou aux gains en capital, qui bénéficient de

crédits d'impôt); modulation des taxes en fonction de la nature des biens achetés; contrôle du coût des médicaments (qu'on paie 30% plus cher qu'ailleurs), etc. Au total, ce sont 19 mesures<sup>1</sup> que propose la Coalition et qui méritent un examen sérieux de la part de nos décideurs.

La Coalition entame d'ailleurs une campagne afin de faire connaître ces mesures et de rassurer la population sur le fait qu'il existe des solutions pour financer adéquatement nos services publics.

Par exemple, pensons à tout l'argent perdu à cause de divers cadeaux fiscaux et des subventions généreusement octroyées sans conditions aux entreprises, qui leur ont permis de gonfler leurs liquidités ces dernières années, trop souvent sans qu'elles n'investissent en retour pour améliorer leur productivité et sans qu'elles ne créent d'emplois. Il est temps d'améliorer la contribution fiscale des entreprises et c'est plus de trois milliards de dollars que les mesures proposées par la Coalition permettraient d'aller chercher de leur côté.

On pourrait également amasser 600 millions de dollars supplémentaires en rétablissant la taxe sur le capital des entreprises financières. Rappelons qu'en 2013, les six plus grandes banques canadiennes ont fait des profits de plus de 30 milliards de dollars. Qu'attend-on pour taxer ces revenus et pour récupérer cet argent?

La Coalition propose en outre un système à dix paliers d'imposition pour les particuliers, afin d'aller chercher des revenus additionnels d'un milliard de dollars par année tout en allégeant la facture fiscale des ménages de la classe moyenne. Cette mesure est



Photo: Denis Thériault

1. Ces mesures sont détaillées dans le site Web de la Coalition: <nonauxhausses.org>.



## Pour une fiscalité plus juste

L'État québécois pourrait récupérer quelque dix milliards de dollars annuellement s'il optait pour des mesures fiscales plus progressives.

ÉLISABETH GIBEAU

L'auteure est analyste à l'Union des consommateurs et porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

Le gouvernement québécois a le fâcheux réflexe de nous dire que les finances publiques sont dans une situation critique et qu'il est urgent de renflouer les coffres. Ce qu'on ne dira pas, c'est que s'il en est ainsi, c'est en grande partie en raison des importantes baisses d'impôt des dernières années et des autres privilèges fiscaux accordés au bénéfice principal de nos concitoyens les plus fortunés. Ces privilèges, conjugués à la crise économique de 2008, ont contribué à creuser un déficit qu'on cherche maintenant à combler en faisant – encore – payer la classe moyenne: taxe santé, taxe sur l'essence, frais de scolarité et tarifs d'électricité à la hausse – et bientôt, peut-être, la tarification des chambres d'hôpital.

Pour contrer ce discours catastrophiste, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics met de l'avant, depuis 2010,

plusieurs solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses qui permettraient de financer adéquatement des services publics de qualité et plus accessibles, ainsi que les programmes sociaux si importants pour la redistribution de la richesse et la stabilité sociale.

La particularité de nos solutions et mesures? Elles permettent d'aller chercher, annuellement, dix milliards de dollars pour l'État, sans recourir à la privatisation ni à la tarification de nos services publics. On croirait pourtant la chose impossible, à entendre nos gouvernements et nos médias. Pourtant, les solutions existent. En voici quelques exemples: instauration de dix paliers d'imposition (au lieu des quatre actuels); lutte plus efficace à l'évasion fiscale; réduction ou abolition de certaines exemptions fiscales qui font en sorte que seuls les salaires sont imposés à 100% (contrairement aux revenus liés à des dividendes ou aux gains en capital, qui bénéficient de

crédits d'impôt); modulation des taxes en fonction de la nature des biens achetés; contrôle du coût des médicaments (qu'on paie 30% plus cher qu'ailleurs), etc. Au total, ce sont 19 mesures<sup>1</sup> que propose la Coalition et qui méritent un examen sérieux de la part de nos décideurs.

La Coalition entame d'ailleurs une campagne afin de faire connaître ces mesures et de rassurer la population sur le fait qu'il existe des solutions pour financer adéquatement nos services publics.

Par exemple, pensons à tout l'argent perdu à cause de divers cadeaux fiscaux et des subventions généreusement octroyées sans conditions aux entreprises, qui leur ont permis de gonfler leurs liquidités ces dernières années, trop souvent sans qu'elles n'investissent en retour pour améliorer leur productivité et sans qu'elles ne créent d'emplois. Il est temps d'améliorer la contribution fiscale des entreprises et c'est plus de trois milliards de dollars que les mesures proposées par la Coalition permettraient d'aller chercher de leur côté.

On pourrait également amasser 600 millions de dollars supplémentaires en rétablissant la taxe sur le capital des entreprises financières. Rappelons qu'en 2013, les six plus grandes banques canadiennes ont fait des profits de plus de 30 milliards de dollars. Qu'attend-on pour taxer ces revenus et pour récupérer cet argent?

La Coalition propose en outre un système à dix paliers d'imposition pour les particuliers, afin d'aller chercher des revenus additionnels d'un milliard de dollars par année tout en allégeant la facture fiscale des ménages de la classe moyenne. Cette mesure est

1. Ces mesures sont détaillées dans le site Web de la Coalition: <nonauxhausse.org>.

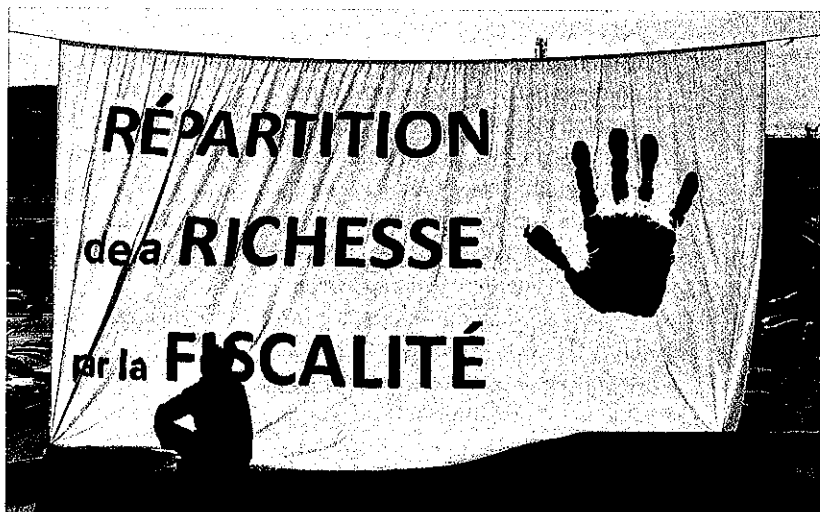


Photo: Denis Thériault



nécessaire et même encouragée par le Fonds monétaire international, qui déclarait en 2013 que le Canada avait «toute la marge de manœuvre voulue pour augmenter les impôts des plus riches» et que le pays devait agir rapidement pour réduire les inégalités de revenus sans cesse croissantes.

Il semble que l'enjeu des inégalités sociales et économiques soit destiné à prendre davantage de place en 2014, avec le Forum économique de Davos qui en faisait récemment son thème dominant. Il était temps. Certains

groupes de notre société s'en préoccupent, eux, depuis longtemps et proposent des solutions. L'année 2014 marquera-t-elle le début d'un temps nouveau, soit la fin de l'ère de la socialisation des pertes et de la privatisation des profits? ●

## Main basse sur l'agriculture

L'année 2013 s'est terminée sur trois percées qui menacent l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire.

DOMINIQUE BERNIER

L'année 2013 a été marquée par ce que les tenants du néolibéralisme qualifieront sans doute d'«ouverture sans précédent du marché agricole». Dans la novlangue de l'élite économique et financière, le terme *ouverture* est plutôt synonyme de verrouillage des possibles pour les paysans, au Sud comme au Nord. Voici un bref survol des récents développements.

Après plus de quatre ans de négociations opaques, Stephen Harper a signé, le 18 octobre 2013, un accord de principe concernant l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne. Par ce traité, les partisans du libre-échange ont réussi à mettre le pied dans la porte du domaine agricole,

1. Ses autres accords ont été négociés lors du Cycle d'Uruguay, qui culmina avec la création de l'OMC.

jusqu'à peu touché chez nous. Une brèche majeure qui affaiblira notre capacité d'assurer notre souveraineté alimentaire.

L'impact se fera surtout sentir, dans un premier temps, chez les microfromageries québécoises qui devront tenter de survivre malgré l'entrée au pays de 17 700 tonnes supplémentaires de fromages européens largement subventionnés. L'idée de verser des compensations aux producteurs touchés a été avancée par le fédéral, mais rien ne garantit qu'elles seront suffisantes.

Cette brèche qui menace l'agriculture paysanne et familiale, on tente de l'ouvrir depuis plusieurs années à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Réunie en Indonésie, le 7 décembre dernier, celle-ci a annoncé la signature du Paquet de Bali, le premier

accord conclu depuis sa création en 1995<sup>1</sup>. Ce traité, qui comporte un chapitre sur l'agriculture, ranime les tentatives d'ententes multilatérales sur cette question, tentatives avortées jusque-là grâce à la mobilisation populaire, principalement dans les pays pauvres et en voie de développement. À Bali, ceux-ci ont à nouveau exigé des mesures leur permettant de soutenir l'agriculture paysanne et de lutter contre la famine. Pressée par les États-Unis, l'Inde a toutefois accepté un compromis transitoire, appelé «clause de paix», ce qui a permis la conclusion de l'accord, jugé crucial pour la crédibilité d'une organisation qui, depuis des années, rencontre de fortes résistances l'empêchant d'étendre son emprise.

Cette clause de paix permet le maintien de programmes nationaux

L'auteure est responsable du dossier agriculture et alimentation aux AmiEs de la Terre de Québec

